

Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1986)

Heft: 44

Vorwort: La CILA a 20 ans

Autor: Redard, Georges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La CILA a 20 ans

Voici donc la CILA majeure, ayant atteint, selon le Code pénal, «l'âge où cesse la présomption de non-discernement». Qui la préside a, entre autres, la charge de publier assez régulièrement une *Chronique* où sont rapportés tous les hauts faits dans l'ordre de leur succession – même si, comme le prétend Voltaire, «il est bien difficile que l'historiographe ne soit pas un menteur». Avec quelque application on retrouverait même la lettre qu'à notre demande, le doyen de la Faculté des lettres de Neuchâtel, alors M. J.-B. GRIZE, adressa à toutes les universités de Suisse romande (plus Berne), conviant les représentants de leur choix à se réunir le 15 décembre 1965 à la «Petite salle des professeurs», avenue du Premier-Mars 26, dans ce bâtiment centenaire qu'on appellera bientôt Les Vieilles Rives. Ainsi tous vinrent à Neuchâtel – même, de Genève, Henri FREI qui nous quitta, il est vrai, avant le déjeuner: «Je me suis manifestement fourvoyé», dit-il avec un sourire candide que je ne lui avais jamais vu. Toutes les autres universités suisses allaient suivre, y compris la Haute Ecole de Saint-Gall, et l'on y invita aussi des délégués des «Eurocentres» et de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire; enfin des contacts réguliers furent établis avec le GRETI et l'AILA (sigles que, faute de place, je ne décrypte pas).

En réalité, ce 15 décembre, nous n'avons fait que tenir la CILA sur les fonts. La conception en remonte bien plus haut et c'est à cette période prénatale que nous nous arrêterons un instant. A la fin des années cinquante, préparant le Cours de vacances traditionnel de l'Université, Jean RYCHNER qui le dirigeait et moi, le grammairien de service, nous reçûmes la visite de M. André DE MANDACH, retour des Etats-Unis. Long entretien au D 65. Nos méthodes d'enseignement du français aux débutants? Archaïques, rétro, à mettre incontinent aux oubliettes; place à l'audiovisuel, au magnétophone, au laboratoire de langues! Eh bien, d'accord: la carte était blanche, mais non le chèque, hélas – aucun denier public ne garnissait alors notre escarcelle, maigre comme carême-prenant. M. DE MANDACH fit merveille: rien de ce qui touche au système D et au bricolage ne lui était étranger. Il monta, en un temps record, un laboratoire de douze places à l'aide de petits magnétophones Philips jaunâtres soldés je ne sais plus où, et latéralement isolés par des cartons à œufs. La suite est connue: installation d'un «vrai» laboratoire en 1960, création d'un Centre de linguistique appliquée en 1965. Entendons-nous bien: pas question de revendiquer ici d'autre priorité que nationale – et que celle-ci appartienne à la plus petite de nos universités n'est sans doute pas un hasard. Le nid préparé, la CILA pouvait éclore. Elle le devait même, car beaucoup d'enseignants s'interrogeaient: le laboratoire de

langues reléguait-il toute la pédagogie traditionnelle au grenier ou n'était-ce qu'une machine diabolique dont les suppôts ne s'apercevaient pas qu'ils montaient à l'échelle? De leur côté, les fabricants se disputaient le créneau ouvert, et le risque était grand qu'on achetât sans se préoccuper des besoins réels, des objectifs, des commodités d'entretien, des frais de fonctionnement. Enfin, tel laboratoire une fois installé, qui allait l'utiliser, selon quelle méthode, avec quel matériel d'enseignement, dans quel programme? L'université ne pouvait se dérober: creuset par vocation, c'était à elle d'expérimenter, de former, d'infléchir au besoin. Aucun de ces beaux mots n'était alors abstrait (il reste, sur ces débuts, une savoureuse histoire à écrire – qu'on lise la presse de l'époque!), d'autant moins que les sains principes du fédéralisme helvétique engageaient à tirer à hue et à dia. Avec des moyens fort modestes, la CILA sut, non «juguler l'anarchie» (pour reprendre la noble expression d'un plumitif local), mais, je crois, limiter les dégâts, faire communiquer des vases clos. Elle organisa des cours de formation et de perfectionnement, des colloques; elle édita des bandes magnétiques pour l'enseignement des langues; elle tenta enfin de montrer que la linguistique appliquée – il y a vingt ans déjà – ne se réduisait pas à un recueil de recettes pédagogiques et techniques.

Les choses ont changé, très vite. Le laboratoire de langues n'a pas disparu, mais il a pris une place plus discrète dans un enseignement qui s'est développé par d'autres voies. La CILA n'a pas eu de peine à suivre, n'ayant jamais été doctrinaire. Longtemps vouée à dispenser des «soins intensifs», elle peut s'orienter mieux, aujourd'hui, vers la réflexion fondamentale. Et elle possède, né avec elle, ce *Bulletin*: sept premiers numéros de vêtue médiocre, à l'image de nos moyens, puis une vraie revue dont le contenu (avec la couleur!) n'a cessé de s'améliorer, un périodique qui compte, qui, mine de rien, élargit sa place au soleil et suffirait – le faut-il? – à justifier la réunion du 15 décembre 1965.

GEORGES REDARD